

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant une Lapissérie
et un Carton offerts et vendus
par M^{me} la Comtesse Viloxin XIII

N^o 1404

1404 M^{me} la D^{esse}ne Vilain XIII - Papier serie et Carton.

Copie

Bruxelles, le 10 mai 1863

Monsieur le Ministre.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1404

Des négociations ont eu lieu jadis
pour l'achat par le Gouvernement d'une denture
de bronze - d'ivoire et du carbon qui lui a servi de
modèle, objets que possédait le Vicomte Hipp.
Vilain ~~XXXX~~ et dont la description se trouve aux
pages 7 et 8 de la notice ci-jointe, publiée à
Bruxelles, en 1861, par M^r. Alex. Pinchart, Chef
de Section aux Archives générales du Royaume.

Sachant quel obstacle a été une
question de prix, j'ai l'honneur de vous
informer que, beaucoup plus modérée que mon
avis, j'en contenterais d'une quinzaine
de mille francs et s'il entrant encore dans les
vues de l'Etat de faire l'acquisition de ces
sépulchres. Je vous serais fort obligé
M^r le Ministre, de vouloir bien me faire
connaître vos dispositions à ce sujet et
je vous prie d'agréer l'assurance de ma
haute considération.

(Signé, Vic^{te} H. Vilain ~~XXXX~~).

24. Rue Montoyer

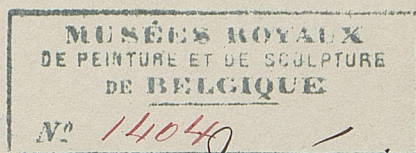
Copie

Musée royal
d'Antiquités
d'Armes
et
d'Artillerie.

N° 763.

2 deuxième

Bruxelles, le 21 Mai 1873.



à M^{re} le Ministre de l'Intérieur

Pour me conformer à votre Décret
du 15 Avril (Bourgeois N° 14677) j'ai eu
l'honneur de soumettre à la Commission des
Musées la proposition de M^{me} la Vicomtesse
Duchassaing Vilain & 1111, ayant pour but de céder
au prix de 15 000 francs, une tapisserie
ancienne et un carton de Van Oley.

" Il semble à la Commission que
" cette œuvre serait mieux placée en l'une
" de salles, d'autant plus qu'elle est
" accompagnée de Carton dont on ne
" pourrait la séparer sans lui faire perdre
" une grande partie de son intérêt.

" En outre, il est à remarquer qu'on ne
" trouverait plus à la porte de Hal aucune
" place disponible pour l'installation de grandes
" tapisseries. Si l'œuvre dont il s'agit
" était acquise pour la Musée d'Antiquités,
" on serait obligé d'en faire un meuble
" et de la déposer dans une armoire.

L'œuvre de mon côté, que la place

Des tapisseries antiques et un album
d'antiquités; mais je dois aussi reconnaître
que, vu l'insuffisance des locaux, il est
devenu impossible d'exposer encore des œuvres
d'une certaine dimension.

J'ai l'honneur, M^{le} le Min. de vous
renvoyer la lettre de M^{me} Vilain X1112, ainsi
que la brochure qui y était jointe.

Le Conservateur
(Signé) E. Joubert.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 9 juin 1873.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 14677.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

1404

Le travail de Mr Pinchart
se trouve inséré dans le
Bulletin des Com^{tes} Roy.
d'art, d'archéologie

Je crois devoir vous communi-
quer la lettre, ci-jointe, de M. le conserva-
teur du musée d'antiquités, avec les
pièces qui y sont annexées, en vous priant
de bien vouloir examiner s'il y a lieu
de faire, pour le musée de peinture, l'ac-
quisition de la tapisserie et du carton
dont M^{me} la vicomtesse Vilain XIII propose
la vente.

En me transmettant votre
réponse, veuillez, je vous prie, me renvoyer
les documents que j'ai l'honneur de vous
communiquer.

Agrez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Decker

A la Commission Directrice
des musées royaux de peinture, &c.

14 Oct. 73

1404

J'ai l'honneur de vous
informer que la Commission
Directrice se réunira lundi
au Cercle Artistique et Littéraire
lundi prochain 20 Octobre
à 2 heures, afin de se rendre
ensemble chez Mme la Vicomtesse
Noirain & Fils, rue Montoyer
N° 24, pour l'examen d'une
tapisserie ancienne offerte au
nom du Gouvernement.
Bonne nuit.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

178 1404

3 Arrivées

1. La Lettre de M^{me} la Duchesse de Salm.
2. Une notice

3. Un rapport de M^{le} Conservateur
du musée d'artillerie

(Celle dernière pièce a été remise
officiellement à la D^{re} du B. A.)

Brux. 29 Oct. 1873

à M^{le} le Ministre de
l'Intérieur

Conformément au désir
exprimé par votre décret
du 9 Juin dernier, et en
des Baux-Arts, N^o 14677,
nous avons examiné la
tapisserie et le carton
dont la cession est proposée
au Gouvernement par M^{me}
la Vicomtesse de Salm.

Nous avons constaté
avec regret que la tapisserie
a énormément souffert. Le
tissu en de nombreuses
places est usé et à l'exception
de la bordure et de quelques
tons rouges & bleus, cette
tapisserie est complètement
décolorée.

Dans de pareilles conditions
nous ne pensons pas que
le Ministre, qu'il y ait

Siège de l'Union Suisse à
l'offre soumise par M^{me}
la Vicomtesse de Lamoignon.

Nous avons l'honneur
de vous remercier les divers
aides qui nous ont été
communiqués par votre
dépêche précitée et de
vous prier, etc. etc.
D'agréer etc.

Le Président
Le Secrétaire.
D^h

L. S.